

Le principal

Aux

*Parents d'élèves de 3^{ème} du collège
Saint Exupéry de Bédarrides*

Le 11 juin 2018

Le principal

**Service
administratif**

Dossier suivi par
Secrétariat
Téléphone
04 90332994
Fax
04 90331162
Mél.
Ce.0840011f
@ac-aix-marseille.fr

16 chemin de la Roquette
84370 Bédarrides

**Objet : inscription aux télé-services
(télé-inscription - rentrée scolaire 2018 - 2019)**

Madame, Monsieur,

Votre enfant sera affecté le 29 juin 2018 en seconde générale et technologique ou en classe de seconde professionnelle. Cette affectation sera suivie d'une inscription.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, une procédure informatique permet, d'une part, aux familles de connaître les résultats de l'affectation et, d'autre part, de procéder à des opérations d'inscription de votre enfant dans l'établissement affecté.

Cette procédure de télé-inscription est obligatoire mais ne dispense pas de la nécessité d'apporter à l'établissement d'affectation l'ensemble des documents demandés.

Pour permettre cette télé-inscription, vous devez

- **Activer** les télé-services (code déjà remis en début d'année (pour bourses de lycées etc...))
- **Vérifier** la fiche de renseignements dans Télé services de l'enfant et corriger, le cas échéant, les erreurs.

Après ces opérations, vous pourrez

- **Accéder** au livret scolaire de votre enfant.
- **Vérifier** ultérieurement les vœux d'orientation (saisis début juin par le collège).
- **Consulter** les résultats de l'affectation (le 29 juin après-midi) sur le télé services, Affichage également au collège et procéder à la télé-inscription (clôture le **4 juillet 2018- 12h00**).
- Vous **éditez** les documents nécessaires pour l'inscription que vous **remettez** au lycée.

Pour Information

DATES	HORAIRES	INSCRIPTIONS
Lundi 2 juillet 2018	13h-18h	LYCEE DE L'ARC ORANGE
		Pour les autres établissements prendre contact auprès des secrétariats

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

M. PAPAIN
Principal